



Nos Conditions Générales de Vente

EMPLACEMENT PLEIN AIR

Le forfait de base comprend :

- ✓ 1 personne, la 2ème personne est gratuite
- ✓ L'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car
- ✓ L'emplacement pour 1 voiture
- ✓ L'accès aux sanitaires
- ✓ L'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec suppléments dans chaque établissement

HÉBERGEMENT

Le forfait de base comprend :

- ✓ 4 à 8 personnes (bébés et enfants compris), selon la capacité d'accueil de l'hébergement loué
- ✓ L'emplacement pour 1 voiture
- ✓ L'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec suppléments dans chaque établissement.
- ✓ Nos hébergements sont entièrement équipés en ustensiles de cuisine, vaisselle, mobilier, couvertures et oreillers.
- ✓ Dans la plupart des établissements, les draps ne sont pas fournis, possibilité de location sur place, sur réservation.

Les établissements Sunélia refuseront l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (bébé et enfants compris).

Tous les prix de location figurant dans le présent catalogue sont TTC. La TVA appliquée est celle en vigueur actuellement à la date d'édition du présent catalogue au taux de 10%. Toute modification de ce taux entre la date de réservation et la date du séjour, entraînera la modification des prix de location TTC en conséquence.

CAUTION

En hébergement, une caution de 500€ maximum vous sera demandée à votre arrivée. Cette caution vous sera restituée à la fin du séjour ou renvoyée 5 jours après votre départ, après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ.

TAXE DE SÉJOUR

Le montant de la taxe de séjour est variable selon les communes d'implantation des établissements, et n'est pas incluse dans le prix du séjour (Voir tableau "Suppléments divers" de chaque établissement).

FRAIS DE DOSSIER

Des frais de dossier d'un montant maxi de 40€ vous seront facturés lors de votre réservation en emplacement plein air et en hébergement.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- ✓ Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, un règlement de 30% du montant du séjour, majoré des frais de dossier, doit être réglé lors de la réservation.
- ✓ En hébergement et en emplacement plein-air, le solde doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée.
- ✓ Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'intégralité du montant du séjour majoré des frais de dossier doit être effectuée lors de la réservation.

A réception de votre demande de réservation, l'établissement sélectionné vous enverra, en fonction des places disponibles, une confirmation de location. Toutefois, il convient de téléphoner pour connaître les disponibilités, préalablement à l'envoi de votre courrier.

DÉLAI DE RÉTRACTION

En vertu de l'article L121-21-8 loi du 2014-344 du code de la consommation l'ensemble des services et prestations proposés sur ce site, n'est pas soumis au droit de rétraction prévu aux articles L.121-20 et suivants du code de la consommation.

En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-jointes

ANNULATION

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) auprès de l'établissement. En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :

- ✓ les frais de dossier
- ✓ un montant égal à 20% du coût intégral de votre séjour, en cas d'annulation à plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- ✓ le montant intégral de votre séjour, en cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Une assurance complémentaire vous permettant d'obtenir le remboursement du montant de votre séjour en cas d'annulation suivant certaines conditions pourra vous être proposée par l'établissement (se reporter aux conditions particulières de vente de l'établissement).

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- ✓ Pour les jours et heures d'arrivée et de départ, voir tableau des tarifs de chaque établissement
- ✓ Le dépassement des horaires, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.
- ✓ En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la facturation sera établie sur la base des dates d'arrivée et de départ définies sur le contrat de réservation. Si vous ne vous présentez pas, passé 48 heures sans nouvelles de votre part par écrit, votre réservation sera annulée et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

ANIMAL DOMESTIQUE

- ✓ Les animaux sont acceptés dans certains établissements en emplacement plein air et en hébergement avec supplément, payable à la réservation (voir tableau « Suppléments divers » de chaque établissement).
- ✓ En hébergement, quand ils sont acceptés, un seul par location.
- ✓ Lorsqu'ils sont admis (voir tableau "Suppléments divers" de chaque établissement), vous devez les tenir en laisse et pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Les chiens de race Rottweilers, American Staffordshire Terriers, Staffordshire Terriers, Rosas, ou chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment sont formellement interdits.

DIVERS

Dans certains établissements le port du bracelet est obligatoire pendant toute la durée de votre séjour.

Les prix s'entendent TTC.

LITIGE

En cas de litige, la juridiction compétente sera celle du lieu d'implantation de l'établissement. En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont disponible sur le chaque site. Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons : par voie électronique : www.medicys.fr, ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy 75009 Paris

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement. Seul l'établissement répond des obligations au titre de ce règlement à l'égard du client. La société Sunelia ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de manquement d'un établissement à ses obligations.

DROIT À L'IMAGE

Lors de votre séjour sur nos campings, vous êtes susceptibles d'être pris en photos ou filmé pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

NOTE IMPORTANTE

Aucune brochure ne peut être à l'abri d'éventuelles erreurs. Veuillez-vous faire confirmer les prix à la réservation, seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.

SAS Sunêlia au capital de 264 000 €

414 833 616 R.C.S Bordeaux

Inscription au registre des opérateurs de

voyage et de séjours n°IM033100040

Garantie financière : APST

Assurance SAS Sunêlia LE GAN - 4/6 avenue d'Alsace 92003 La Défense cedex



Nos Conditions Générales de Vente

EMPLACEMENT PLEIN AIR

Le forfait de base comprend :

- ✓ 2 personnes comprises
- ✓ L'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car
- ✓ L'emplacement pour 1 voiture
- ✓ L'accès aux sanitaires
- ✓ L'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec suppléments dans chaque établissement

HÉBERGEMENT

Le forfait de base comprend :

- ✓ 1 à 10 personnes (bébés et enfants compris), selon la capacité d'accueil de l'hébergement loué
- ✓ L'emplacement pour 1 voiture
- ✓ L'accès aux animations, services et équipements de loisirs, à l'exception de ceux indiqués avec suppléments dans chaque établissement.
- ✓ Nos hébergements sont entièrement équipés en ustensiles de cuisine, vaisselle, mobilier, couvertures et oreillers.
- ✓ les draps ne sont pas fournis, possibilité de location sur place, sur réservation.
- ✓ Pour tout hébergement non restitué dans un état de parfaite propreté, une retenue de 44 euros sera opérée sur le montant de la caution (forfait nettoyage)

Nous refuserons l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de

l'hébergement loué (bébé et enfants compris).

CAUTION

En hébergement, une caution de 500€ maximum vous sera demandée à votre arrivée. Cette caution vous sera restituée à la fin du séjour ou renvoyée 5 jours après votre départ, après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ.

TAXE DE SÉJOUR

Le montant de la taxe de séjour est variable selon les communes d'implantation des établissements, et n'est pas incluse dans le prix du séjour

(Voir tableau "Suppléments divers" de chaque établissement).

FRAIS DE DOSSIER

Des frais de dossier d'un montant de 23€ vous seront facturés lors de votre réservation en emplacement plein air et en hébergement.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

- ✓ Pour les jours et heures d'arrivée (à partir de 15h pour les locations et 12h pour les emplacements camping et 10 h départ des locations et 12h pour les emplacements camping
- ✓ Le dépassement des horaires, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.
- ✓ En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la facturation sera établie sur la base des dates d'arrivée et de départ définies sur le contrat de réservation. Si vous ne vous présentez pas, passé 48 heures sans nouvelles de votre part par écrit, votre réservation sera annulée et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

ANIMAL DOMESTIQUE

- ✓ En hébergement, animaux acceptés, un seul par location.
- ✓ Animaux admis, tarif à 6 euros par jour, vous devez les tenir en laisse et pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Les chiens de race Rottweilers, American Staffordshire Terriers, Staffordshire Terriers, Rosas, ou chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment sont formellement interdits.